REGLEMENT INTERIEUR

1. **INSCRIPTION** : Pour adhérer au club, les licenciés devront posséder une licence validée par la Ligue du Centre Val de Loire et s'acquitter du paiement de la cotisation (aucune validation de licence sans le règlement). Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le Comité Directeur et annoncé lors de l'Assemblée Générale, et peut varier selon la catégorie dans laquelle évolue le licencié. Le paiement peut se faire en plusieurs fois soit par carte sur le site de la Ligue ou par chèque, à la seule condition que le montant total soit déposé au moment de l'inscription.

2. **ENTRAINEMENTS** : les joueurs doivent impérativement participer aux différents entraînements de leur catégorie suivant les dates et les horaires qui leur sont communiqués.

3. **CONVOCATIONS** : Les joueurs sont convoqués lors de l'entraînement précédant le match du samedi ou du dimanche et doivent se présenter au rendez-vous fixé. Les convocations sont envoyées via l'application SPORTEASY. En cas d'indisponibilité, le joueur est tenu de prévenir l'éducateur dans les meilleurs délais, afin de suppléer à l'absence du joueur pour le bon déroulement de la compétition.

4. **DISCIPLINE** : Obligation est faite à tous les licenciés de se comporter correctement et dans un esprit sportif aussi bien sur le terrain qu'en dehors. Les cartons pour les motifs suivants doivent être réglés par le joueur lui-même soit pécuniairement ou par l'arbitrage d'un match jeunes : désapprobation en paroles ou en actes, comportement violent, crachas, propos ou gestes blessants, injurieux, grossiers. Le club se réserve le droit de renvoyer tous licenciés (joueurs, dirigeants, éducateurs, parents) qui auraient un comportement portant atteinte à l'image du club.

5. **MUTATION** : Le coût d'une mutation est à la charge du club recevant.Si le joueur muté décide de quitter le club en cours de saison, une participation aux droits de mutation lui sera demander pour compenser la dépense occasionnée au club.

6. **VIE DU CLUB** : La vie du club ne s'arrête pas aux matchs ni aux entraînements. Pour permettre de développer un projet associatif, éducatif et sportif ambitieux, pour garder et améliorer la convivialité, nous demandons à chaque membre (joueurs, éducateurs, dirigeants, parents) de participer aux différentes manifestations proposées par le club tout au long de l'année.

Fait à : ….....

Le : ….....

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

DOCUMENTS A RESTITUER POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

Le dossier d'inscription dûment complété accompagné du règlement

Types de licences	Documents à remettre
RENOUVELLEMENT dossier à rendre avant le 06/07/2026	**Certificat médical** si plus de 3 ans (modèle joint) pour les adultes. **Photo d'identité** si plus de 5 ans pour les majeurs **Les documents indiqués si dessus seront à insérer par vos soins lors de la réception du mail FFF de validation de la licence**
CHANGEMENT DE CLUB dossier à rendre avant le 06/07/2026	**Demande d'inscription/renouvellement licence** dûment complétée et signée **Certificat médical** **Photo d'identité** **Pièce d'identité**
NOUVELLE LICENCE	**Justificatif d'identité** du joueur (carte identité, passeport) **Photo d'identité** **Certificat médical** pour les majeurs (modèle fourni avec le dossier) **Les documents indiqués si dessus seront à insérer par vos soins lors de la réception du mail FFF de validation de la licence**

REGLEMENT COTISATION

Séniors/Féminines – Né(e)s à partir de 2007 = 122 €
(1 paire de chaussettes et un équipement fournis)
Dirigeants = 5€

Par CB à distance lors de la validation de votre demande/renouvellement de licence (paiement sécurisé – possibilité de régler en 4 fois maximum).

Par CB auprès de Jessica GERVAIS (secrétaire du club) – paiement en 1 fois.

Par chèque : possibilité de régler de 1 à 4 chèques à l'ordre du FCS2M

En espèces, chèque ANCV Sport